

Discours du 22 août 2009

Commémoration de la libération de Pélissanne

« Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Commémorer quelque chose, c'est refuser de voir un moment de l'histoire retourner dans l'histoire, c'est forcer les hommes à garder mentalement près d'eux quelque chose que le temps éloigne.

Nous sommes donc réunis aujourd'hui pour célébrer le 65^{ème} anniversaire de la libération de notre commune et je suis chaque année très ému de vous retrouver ce 22 août.

Cette date qui a une signification particulière pour tous les Pélissannais.

Des souvenirs encore très vivants sont dans les esprits des plus anciens d'entre nous.

Il m'arrive souvent de les évoquer lors de rencontres avec des anciens de la commune.

Je suis toujours impressionné par les témoignages de ces combattants ou résistants qui ont vécu ces évènements. Ils ressentent encore la violence de leurs sentiments d'alors.

Ils sont encore imprégnés du bonheur de l'instant, de la difficulté à y croire, de l'explosion de leur joie, de la tristesse pour ceux qui sont morts, du sentiment du retour de la vie.

Un grand soulagement pour ces hommes et ces femmes, le début d'un grand espoir, le retour de l'envie d'avoir des projets. Ces heures là sont des heures inoubliables. Nous ne devons jamais oublier tous ceux qui se sont sacrifiés.

Je voudrais évoquer la mémoire de nos proches qui se sont battus, ont pris des risques en résistant, ont caché des gens recherchés par les nazis.

Le courage et la résistance tenaient aussi en de petits gestes quotidiens, tout aussi importants et parfois tout aussi dangereux : se taire, aider, transmettre un message, baptiser un enfant pour lui éviter la déportation.

Notre commune peut être fière de tous ses habitants qui ont combattu pour participer à la libération.

Notre commune associe dans cet hommage tous ceux qui sont morts pour la liberté.

Nous ne pourrons jamais remercier ni honorer les uns et les autres à la hauteur de vos sacrifices.

Avec sa liberté retrouvée, Pélissanne pouvait se tourner vers l'avenir et reconstruire, jour après jour, une vie normale.

Mais sortir de tant d'années de conflit, de privations, de peurs et d'espoirs n'est pas une chose facile.

Si la libération de Pélissanne était un événement extraordinaire, elle ne signifiait pas pour autant la fin des difficultés.

Il a fallu bien des efforts à tous les Pélissannais pour écrire les pages nouvelles de notre commune.

N'oublions pas non plus les suspicions, les rancœurs des uns et des autres qui ont parfois ajouté des épisodes dramatiques et douloureux. La paix aussi se gagne.

En ce jour de commémoration, je vous propose d'avoir également une pensée pour toutes les personnes et toutes les familles qui ont fait l'après-guerre de notre commune et qui ont conduit celle-ci vers ce qu'elle est aujourd'hui.

1944-2009 : 65 années. Nous ne parlons pas d'un temps si lointain, nous parlons de notre vie, de celle de nos parents ou de nos grands-parents.

A nous d'entretenir le souvenir comme le symbole de notre liberté actuelle.

Ces périodes tragiques doivent nous permettre d'ouvrir les yeux sur la chance que nous avons de vivre dans une démocratie.

Aujourd'hui où nous sommes à la recherche du contrôle absolu de nos vies, où chaque petit contretemps apparaît comme une catastrophe, où à chaque pépin nous avons l'impression que le ciel nous tombe sur la tête, il est bon de se remémorer les choses.

Mon propos n'est pas de fermer les yeux sur les problèmes que vivent de nombreuses familles et de croire la situation idyllique.

Il consiste à ce que chacun regarde la situation en face et se rende compte de sa propre chance.

La France n'a pas gagné sa liberté du jour au lendemain. De même, jour après jour, nous avons la possibilité de construire ensemble son futur. L'esprit de démocratie et le respect des droits de l'homme que tant d'hommes et de femmes ont défendus lors de la deuxième guerre mondiale ne sont pas des acquis immuables.

Leur meilleure défense vient des citoyens eux-mêmes qui par la connaissance et l'usage de leurs droits et devoirs font chaque jour de leur pays une terre de liberté.

Merci de votre attention. »

CONCOURS DÉPARTEMENTAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

« Le concours de la résistance et de la déportation créé en 1961 à l'initiative du Comité 'Action de la Résistance (CAR) propose chaque année en alternance un thème sur la résistance et l'année d'après sur la déportation. Ceci dans tous les collèges et les lycées publics, privés ou militaires.

Rappelons l'importance et le sens de la participation au concours national de la résistance. C'est l'occasion pour des adolescents d'aborder différemment une période capitale de l'histoire de notre pays, celle de la 2^{ème} guerre mondiale.

Mener une recherche et une réflexion personnelle sur ces réalités de notre proche passé commun, c'est d'abord s'approprier des outils de jugement, c'est un travail émancipateur.

Concrétiser cette recherche et cette réflexion dans une création, si modeste soit-elle, qu'on donne à connaître à d'autres, c'est aussi se reconnaître soi-même dans un ensemble, en porter la mémoire.

C'est un véritable investissement citoyen. C'est faire œuvre de Résistance au sens où l'entendait Lucie Aubrac : Créer, c'est résister - Résister, c'est créer.

Ce concours réunit au niveau national et sous l'égide du Ministère de l'Éducation Nationale, environ 45 000 élèves de troisième, seconde ou première, lycées militaires, lycées, LEP, collèges français à l'étranger. Au niveau départemental les chiffres varient entre 1200 et 1500 candidats.

Fin Mai début Juin les lauréats sont reçus et primés dans les Salons d'Honneur de la Préfecture à Marseille. Tous les 1ers prix participent ensuite au jury du Concours National.

De plus les 1ers prix et les suivants soit 36 élèves en tout auront le privilège de participer à un séjour en Pologne du 23 au 26 août prochain, c'est à dire demain.

En 2010, le sujet du concours national de la résistance et de la déportation portera sur :

« L'appel du 18 juin 1940 et ses répercussions jusqu'en 1945 »

Cette année, le thème était « les enfants et les ados dans le système concentrationnaire nazi »

et nous avons la chance d'avoir à Pélissanne 6 enfants scolarisés au collège Roger Carcassonne qui ont été reçus dans les 11 premiers prix pour leur travail individuel lors du concours départemental.

J'ai souhaité mettre ces jeunes gens à l'honneur aujourd'hui dans ce moment important qu'est la commémoration du 65^{ème} anniversaire de la libération de Pélissanne.

Je vais donc les appeler dans l'ordre à mes côtés pour les féliciter pour leur travail individuel et leur remettre en mon nom et au nom de la municipalité un cadeau qui je le pense les aidera à préparer le concours 2010.

1^{er} prix : Camille ISOARD - 2^{ème} prix : Caroline DEMORGE - 4^{ème} prix : Julien ROUSSEL - 8^{ème} prix : Laura AHARONIAN - 9^{ème} prix : Marie CALLIER - 11^{ème} prix : Yohann RAYMOND

Je vais également appeler les professeurs : Madame BAGGIARINI, Madame BONNET Carole, Madame BARTH Estelle, ainsi que Madame ZOBIRI, Principale du collège Roger Carcassonne de Pélissanne.

Mesdames je tiens à vous remercier et à vous féliciter car c'est un peu grâce à vous que les adolescents font le choix de ce concours.

Je salue aussi les parents et les grands parents qui encouragent les enfants dans leur choix. »

Pascal Montécot
Maire de Pélissanne
Le 22 août 2009